



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE IBN KHALDOUN DE TIARET
Site Web : www.univ-tiaret.dz
B. P. 78 Tiaret 14000
NIF : 412020000140056
VICE RECTORAT DU DEVELOPPEMENT,
DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION

AVIS DE CONSULTATION N° : 08/UKIT/2018

L'Université Ibn Khaldoun de Tiaret lance un avis de consultation pour « Equipements 1000 places pédagogiques en mobilier pédagogique technique et administratif à Sougueur au profit de l'Université de Tiaret ».

Loi n°02 : EQUIPEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

Sous lot n°02-03 : Equipement de tirage et reprographie.

Les soumissionnaires qualifiés, Fabricant, Représentant exclusif, Représentant agréé, importateur en situation régulière vis-à-vis des organismes fiscaux et parafiscaux et après à exécuter pleinement les obligations définies par le cahier des charges, et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de Monsieur Le Régisseur de l'Université de Tiaret sis Rectorat (3^{ème} étage) en face de la place ALN route d'Alger contre le paiement d'une somme de 1000 DA en espèces.

L'enveloppe (E1) « Dossier de candidature » contient :

-Une déclaration de candidature remplie signée et datée.

-Les statuts pour les sociétés

-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants ;

a/Capacités professionnelles : Agrément et certificat de qualité, le cas échéant.

b/Capacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales.

c/Capacités techniques : Moyens humains et matériels et références professionnelles.

L'enveloppe (E2) « Offre technique » contient :

-Une déclaration à souscrire remplie signée et datée

-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en Application des dispositions de l'article 78 du Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

L'enveloppe (E3) « Offre financière » contient :

-La lettre de soumission remplie signée et datée

-Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli et signé

-Le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli et signé

-La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

Les enveloppes relatives aux dossiers de candidature (E1), offres techniques (E2) et offres financières (E3) seront contenues dans un pli anonyme (E4), sans aucune inscription ou marque permettant l'identification du soumissionnaire, portant seulement la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Avis de consultation N°08/UKIT/2018

« Equipements 1000 places pédagogiques en mobilier pédagogique technique et administratif

à Sougueur au profit de l'Université de Tiaret ».

Le délai limite accordé aux soumissionnaires pour la préparation de leurs offres est fixé à Dix (10) jours à partir de la date de la première parution du présent avis dans le site web de l'Université et l'affichage aux sièges concernés. Le dépôt des offres se fera au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h 00 le : 17-4-FEV-2018 au niveau du Vice Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'Orientation de l'Université Ibn Khaldoun de Tiaret, sis Rectorat (3^{ème} étage) en face de la place ALN route d'Alger. Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 12h 00 et au même lieu du dépôt des offres. Les offres incomplètes ou non conformes aux spécifications du cahier des charges sont considérées comme nulles et rejetées par la commission compétente. Les offres sont valables durant la période de leur préparation et y resteront valables pour un délai de cent (100) jours.



05 FEB 2018

05 FEB 2018